

Projet artistique participatif
Arts de la marionnette autour du monde
Saint-Nicolas 2026

Règlement de consultation



GRACE

Contexte général

Labellisée « Ville 100 % éducation artistique et culturelle », la Ville de Metz mobilise la communauté éducative et le secteur culturel afin de développer des projets fondés sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle : la rencontre avec les œuvres et les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.

La Ville de Metz inscrit cette politique dans une perspective européenne à travers le projet GRACE (Greater Region Artistic and Cultural Education), cofinancé par le programme INTERREG VI Grande Région. Déployé sur la période 2024-2027, GRACE rassemble des partenaires culturels et éducatifs de plusieurs territoires et vise à favoriser l'accès de tous les citoyens de la Grande Région à l'éducation artistique et culturelle.

Plus d'informations : <https://interreg-grace.eu/>

Dans ce cadre, la Ville de Metz (France) souhaite développer, à l'occasion des festivités de la Saint-Nicolas 2026, un projet participatif consacré aux arts de la marionnette. La thématique retenue pour cette édition est « Les arts de la marionnette autour du monde ». Le projet associera des ateliers à Metz, une dimension transfrontalière et la présentation d'une marionnette géante lors du défilé nocturne (à partir de du 16h30) du 6 décembre 2026 à Metz.

hObjet

La Ville de Metz recherche un(e) artiste, une compagnie ou un collectif oeuvrant dans le domaine des arts de la marionnette, les formes animées ou les arts de la rue afin de proposer une marionnette géante déambulatoire et des ateliers participatifs à destination de publics messins.

Les candidats pourront répondre selon l'une des deux modalités suivantes :

- Présenter une marionnette géante existante, accompagnée d'ateliers de découverte, de manipulation, de fabrication d'éléments complémentaires ;
- Concevoir et produire une nouvelle marionnette géante, en associant les participants aux différentes étapes de sa réalisation dans le cadre d'ateliers organisés à Metz.

Dans les deux cas, la proposition devra être cohérente avec la thématique « Les arts de la marionnette autour du monde », être adaptée à un public familial et intégrer



GRACE

une démarche de transmission permettant de découvrir la diversité des esthétiques, des traditions et des techniques de la marionnette.

Besoin

La Ville de Metz recherche un(e) artiste, une compagnie ou un collectif qui :

- Intervient professionnellement dans les domaines de la marionnette, du théâtre d'objets, des formes animées ou des arts de la rue ;
- Dispose d'une expérience de projets participatifs et d'actions d'éducation artistique et culturelle ;
- Est en capacité d'animer des ateliers avec des publics variés, notamment des enfants, des jeunes, des familles ou des seniors ;
- Est en capacité de présenter ou de produire une marionnette géante répondant aux contraintes techniques d'un défilé en extérieur en période hivernale et nocturne ;
- Peut assurer le transport, le montage, le démontage et la manipulation de la marionnette par une équipe qualifiée.

Le candidat retenu cadrera les modalités concrètes de ses interventions avec la Ville de Metz lors de réunions préparatoires et de suivi. Il participera également à un temps de bilan à l'issue du projet.

1. Modalités artistiques possibles

Le candidat devra indiquer sans ambiguïté s'il répond avec une marionnette préexistante ou avec un projet de création nouvelle.

En cas de présentation d'une marionnette existante, la candidature comprendra des photographies récentes, un lien vidéo, une fiche technique complète, les dimensions, le poids, le système de manipulation, le nombre de manipulateurs, les conditions de transport ainsi que les éventuelles adaptations prévues pour le projet et pour la visibilité nocturne.

En cas de création nouvelle, la candidature comprendra un visuel de la marionnette finale, même prévisionnel, ainsi qu'une présentation des principales étapes de réalisation. Le candidat distinguera clairement les étapes réalisées avec les habitants et le temps de conception, de fabrication, d'assemblage et de finition réalisé de manière autonome par l'équipe artistique.



GRACE

2. Ateliers participatifs à Metz

Les ateliers se dérouleront exclusivement à Metz entre le 1^{er} novembre et le 6 décembre 2026. La Ville mobilisera un ou plusieurs groupes de participants et précisera les lieux d'accueil après sélection du candidat.

Le candidat conserve une liberté de proposition quant au nombre et à la durée des séances (avec un minimum de deux demi-journées ou une journée). Il devra néanmoins décomposer précisément son programme d'ateliers et indiquer, pour chaque séance :

- Les objectifs artistiques et pédagogiques ;
- La durée et le nombre d'intervenants ;
- Les techniques abordées et les consignes proposées ;
- Le nombre et l'âge conseillé des participants ;
- Le matériel et les consommables nécessaires ;
- La contribution concrète des participants au projet final ;
- Les besoins d'installation, de protection des lieux et de stockage temporaire ;
- Les étapes restantes à réaliser par la compagnie entre ou après les séances.

La participation des habitants devra être réelle et identifiable. Elle pourra porter sur la conception du personnage, la création de motifs ou d'accessoires, le travail des matières, la fabrication d'éléments, la décoration, l'éclairage ou l'apprentissage de techniques de manipulation.

3. Défilé du 6 décembre 2026

La marionnette sera présentée lors du défilé nocturne de la Saint-Nicolas organisé le dimanche 6 décembre 2026 à 16h30. Le parcours prévisionnel, d'une durée d'environ une heure à une heure quinze, partira du Palais du Gouverneur, traversera le centre-ville et s'achèvera place de la République à Metz. Le parcours définitif pourra être ajusté par la Ville de Metz pour des raisons techniques ou de sécurité (voir Annexe I).

Aucune répétition sur le parcours n'est prévue en amont. Un repérage sera organisé par l'équipe technique de la Ville de Metz le matin même avec l'équipe artistique. Le candidat devra prévoir l'arrivée de la marionnette et de l'ensemble de son équipe suffisamment tôt pour permettre le déchargement, le montage, les contrôles et le repérage.



GRACE

La compagnie assurera la manipulation de la marionnette pendant l'intégralité du parcours et mobilisera le nombre de professionnels nécessaire à la sécurité et à la qualité artistique de la déambulation.

4. Caractéristiques de la marionnette

La marionnette devra être adaptée à une déambulation en extérieur d'environ une heure à une heure quinze dans les rues de Metz. Sa hauteur indicative sera comprise entre 3,5 et 4 mètres. Une proposition présentant un autre gabarit pourra être examinée si le candidat en justifie la pertinence et démontre sa compatibilité avec le parcours.

Le candidat précisera les dimensions complètes, le poids, les matériaux, le mode de portage ou de roulage, le nombre de manipulateurs, le temps de montage et de démontage et les conditions d'arrêt en sécurité. La structure devra être robuste, stable, résistante au froid et aux intempéries, facilement transportable et conforme aux règles de sécurité applicables.

5. Visibilité nocturne

Le défilé se déroulant à la tombée de la nuit, la marionnette devra être immédiatement visible et lisible dans l'obscurité. Le candidat proposera un dispositif adapté : éclairage intégré, jeux de transparence, éléments lumineux ou réfléchissants, rétroéclairage ou toute autre solution artistique sécurisée.

Le dispositif devra être autonome pendant toute la durée du défilé, résister aux conditions météorologiques hivernales, ne présenter aucun câble gênant ni élément dangereux et ne pas éblouir le public ou les manipulateurs. Les dispositifs électriques devront être conformes aux normes et règles de sécurité en vigueur.

6. Transport, stockage et conservation

Le candidat assurera le transport aller et retour de la marionnette, du matériel et de l'équipe artistique, ainsi que les opérations de chargement, de déchargement, de montage, de démontage et de manutention.

Qu'elle soit préexistante ou nouvellement produite dans le cadre du projet, la marionnette restera la propriété de la compagnie ou du collectif. Après le défilé, le prestataire assurera son enlèvement, son transport, son stockage, sa conservation, son entretien et, le cas échéant, sa maintenance. La Ville de Metz ne prendra en



GRACE

charge aucun stockage de la marionnette après la manifestation.

La Ville de Metz prévoiera des facilités de stationnement comprenant une dépose-minute sur site, à des horaires adaptés et hors présence du public, ainsi qu'un emplacement pour les camionnettes à proximité du Village Saint-Nicolas, situé place de la République à Metz. L'emplacement exact sera précisé ultérieurement, en fonction notamment des travaux et des contraintes de circulation. Les véhicules légers pourront stationner au parking République.

7. Communication et droits d'exploitation

Le candidat garantit qu'il détient l'ensemble des droits et autorisations nécessaires sur la marionnette, les éléments visuels, sonores et scénographiques présentés. Il garantit la Ville de Metz contre toute réclamation d'un tiers relative à la propriété intellectuelle.

Le candidat autorise la Ville de Metz à photographier et filmer les ateliers, la marionnette et le défilé, et à utiliser ces images à des fins de communication institutionnelle et de valorisation du projet Interreg GRACE, pour une durée illimitée et sans limitation géographique, dans le respect des crédits artistiques et à condition que l'usage soit réservé à de la pure information et sans but commercial.

Le candidat mentionnera impérativement la Ville de Metz, le projet Interreg GRACE et le cofinancement de l'Union européenne dans sa communication relative au projet, selon les éléments graphiques et mentions transmis par la Ville.



GRACE

8. Calendrier prévisionnel

Période	Étape
Mi -septembre 2026	Publication de l'appel à candidatures
4 octobre 2026 à 23h59	Date limite de réception des candidatures
Première semaine d'octobre	Analyse des offres et sélection du candidat
Octobre	Organisation artistique, technique et logistique ; préparation des ateliers
Du 1^{er} novembre au 6 décembre	Ateliers participatifs à Metz et temps de construction (si création)
Dernière semaine de novembre	Assemblage de la structure, finitions et essais techniques par la compagnie/l'artiste/le collectif
6 décembre	Arrivée sur site, montage et repérage le matin ; défilé nocturne ; démontage et enlèvement après la manifestation

9. Engagement du candidat

Le candidat certifie qu'il est l'auteur, le coauteur ou le détenteur des droits nécessaires sur la proposition présentée.

La Ville de Metz se réserve de faire les vérifications nécessaires en sollicitant la production des documents adéquats.

Il garantit que sa proposition ne porte pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tiers et qu'il dispose de toutes les autorisations nécessaires.



GRACE

Il s'engage à respecter le calendrier, les règles de sécurité, les contraintes du parcours et les consignes de l'organisateur.

Il devra être titulaire d'une assurance de responsabilité civile professionnelle couvrant ses activités, son équipe et la marionnette présentée.

10. Offres et modalités de candidature

La Ville de Metz lance une consultation auprès d'artistes, de compagnies et de collectifs afin de conduire ce projet. Elle dispose d'une enveloppe maximale de 15 000 € TTC, ou nette de taxes pour les prestataires non assujettis à la TVA (ou étrangers).

Le présent cahier des charges sera diffusé auprès d'artistes, de compagnies et de collectifs de la Grande Région, afin d'inscrire la consultation dans une dimension transfrontalière.

11. Dossier de candidature

Les candidats sont invités à transmettre leur proposition par voie électronique uniquement à interreggrace@gmail.com, au plus tard le dimanche 4 octobre 2026 à 23h59, avec les documents suivants :

- Une note d'intention artistique et pédagogique précisant la modalité choisie: présentation d'une marionnette existante ou production d'une nouvelle marionnette ;
- Un visuel de la proposition finale : croquis et étapes de construction pour une création nouvelle, ou photographies, vidéo et fiche technique pour une marionnette existante ;
- Le déroulé détaillé des ateliers, séance par séance, faisant apparaître les objectifs, durées, intervenants, techniques, matériaux, contribution des participants et temps de fabrication autonome ;
- Un calendrier détaillé de conception, d'ateliers, de construction, de montage et d'intervention ;
- Les CV, références et portfolio de l'équipe ;
- Un devis détaillé exprimé en montant hors taxes et toutes taxes comprises (sauf étranger) ;
- Un relevé d'identité bancaire en format PDF.



GRACE

Contenu obligatoire du devis

Le devis devra présenter un prix global et forfaitaire couvrant l'intégralité des dépenses nécessaires à la réalisation de la proposition. Il comprendra notamment:

- Les frais d'intervention des artistes, marionnettistes, techniciens ou membres du collectif ;
- Les temps de conception, de préparation, de coordination, de fabrication, d'essais techniques et de bilan ;
- Le matériel et les consommables utiles aux ateliers, y compris la protection éventuelle des lieux et des vêtements ;
- Les matériaux nécessaires à la création, à l'adaptation, à la décoration ou à l'éclairage de la marionnette ;
- Le transport de la marionnette, du matériel et de l'équipe artistique, ainsi que les opérations de manutention ;
- Un forfait global couvrant les déplacements, les péages, le stationnement, la restauration et l'hébergement de l'équipe depuis son lieu de résidence ;
- Les assurances et éventuels frais techniques.

Aucun remboursement complémentaire de frais de déplacement, de restauration, d'hébergement, de matériel ou de transport ne pourra être demandé après acceptation de l'offre, sauf modification expressément sollicitée par la Ville de Metz.

Établissement du devis

Le devis doit être établi à l'ordre de :

Ville de Metz

Pôle Culture

1 place d'Armes Jacques-François Blondel - BP 21025

57036 Metz Cedex 1



GRACE

Mentions obligatoires à intégrer dans le devis :

- Objet : Projet artistique participatif – Arts de la marionnette autour du monde – Saint-Nicolas 2026 – Interreg GRACE ;
- Nom ou raison sociale, adresse postale et coordonnées du candidat ;
- Le numéro SIRET et code APE, ou identifiants équivalents pour un prestataire étranger ;
- Banque gestionnaire du compte et adresse de l'agence pour les prestataires étrangers ;
- Nom et adresse du titulaire du compte ;
- RIB complet, avec IBAN et BIC le cas échéant ;
- Montant HT, taux et montant de TVA, et montant TTC, ou mention de non-assujettissement à la TVA.

Critères de sélection

La sélection sera effectuée par la Ville de Metz selon les critères suivants :

- Conformité du projet au présent cahier des charges, à l'objet de la résidence et à la thématique : 20% ;
- Qualité artistique de la proposition, notamment son originalité, sa cohérence et sa force visuelle : 30% ;
- Qualité pédagogique et participative des ateliers proposés, notamment la place réellement accordée aux participants et la précision du déroulé des séances : 20% ;
- Faisabilité technique et logistique de la proposition, notamment son adaptation à une déambulation nocturne, sa visibilité, sa sécurité et ses modalités de manipulation, de transport, de montage et de démontage : 20% ;
- Références, qualifications et expérience de l'équipe artistique : 10%.

En l'absence de réponse à la date limite, les personnes consultées n'ayant présenté aucune offre seront réputées avoir décliné la proposition de prestation faite par la Ville de Metz, sans procédure préalable.

Pour tout renseignement, vous pouvez adresser un courriel à l'équipe projet GRACE : interreggrace@gmail.com.



GRACE

Annexe I – Parcours du défilé de la Saint-Nicolas 2025, à titre indicatif

Le visuel de la page suivante présente le parcours emprunté lors de l'édition précédente. Toute modification pour l'édition 2026 sera communiquée au candidat dans les plus brefs délais.

Longueur du parcours : 1,8km ;

Contraintes en hauteur du parcours : 4m50 ;

Contraintes en largeur du parcours : 2m50.



GRACE

